



**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire
tenue le jeudi 14 novembre 2002, à 11 h 30
à l'Amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins**

0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Faute de quorum à l'Assemblée générale du jeudi 7 novembre 2002, et tel qu'indiqué à l'article 15.2 des Statuts du SPUL, le quorum est constitué des membres présents.

À 11 h 30, la secrétaire, Sylvie Tétreault, constate que le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.

1. Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une présidente ou d'un président suppléant d'assemblée

S. Tétreault appelle les candidatures au poste de présidente ou président d'assemblée.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Jean Plante (fondements et pratiques en éducation) à la présidence de l'assemblée.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Sylvie Tétreault invite les membres présents à voter.

Jean Plante est élu à l'unanimité

Le président d'assemblée, Jean Plante, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant d'assemblée.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive) comme président suppléant.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Jean Plante invite les membres présents à voter.

Marcel R. Boulay est élu à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition Bilodeau – Fountain

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 8 novembre 2001 et du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du vendredi 23 novembre 2001

Proposition Boulay – Ouellet

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire du 8 novembre 2001.

Adoptée à l'unanimité

Un membre de l'assemblée mentionne qu'une correction mineure doit être faite au procès-verbal du 23 novembre 2001 à la page 1, point 2 : remplacer les deux points par un point.

Proposition Banville – Julien

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion spéciale du 23 novembre 2001 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites aux procès-verbaux des assemblées des 8 et 23 novembre 2001

Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 23 novembre 2001

3. Projet de convention collective 1999-2004

En conformité avec les Statuts du SPUL, et compte tenu du fait que le nombre de voix exprimées sur le vote relatif à l'adoption du projet de convention collective lors de l'Assemblée générale spéciale du 23 novembre 2001 était inférieur à 50 % des voix plus un, un référendum a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre 2001. Les résultats du référendum sont les suivants :

Pour : 630 Contre : 104 Annulation : 4 Vote non valide : 2

La convention collective a été signée le 29 novembre 2001.

5. Rapport annuel du Comité exécutif : réception et approbation

E. Déom, présidente du SPUL, rappelle les points saillants des activités du Comité exécutif pendant la dernière année. Elle tient à remercier, au nom de tous les collègues, les employés du SPUL pour leur remarquable dévouement. L'assemblée applaudit les membres du personnel, soit : Alberte Couture, Josée Desgagné et Lucie Hudon.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2001-2002.

Adoptée à l'unanimité

6. Rapport annuel sur l'exercice financier du 1^{er} juin 2001 au 31 mai 2002

◆ **États financiers : réception et approbation**

M. Gosselin, trésorier du SPUL, présente les états financiers pour l'année 2001-2002.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers pour l'année 2001-2002.

Adoptée à l'unanimité

◆ **Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL**

Paul-Victor Paré (école de comptabilité) présente le rapport soumis par le Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL. Il précise qu'au meilleur de la connaissance des membres qui ont examiné les documents pertinents (lui-même et Denise Ouellet), les états financiers sont adéquats.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Adoptée à l'unanimité

7. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour 2003-2004 (3 postes de membre – vote à main levée)

Le président, Jean Plante, procède à l'appel de candidatures.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Denise Ouellet est élue à l'unanimité

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Patrick Savaria (finance et assurance) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Patrick Savaria est élu à l'unanimité

8. Prévisions budgétaires pour l'année 2002-2003

M. Gosselin, trésorier du SPUL, présente et commente les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical du 14 juin 2002.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les prévisions budgétaires du SPUL pour l'année 2002-2003.

Adoptée à l'unanimité

9. Perspectives pour l'année 2002-2003 – information

E. Déom, présidente du SPUL, mentionne les différents dossiers qui seront entrepris ou finalisés au cours de l'année 2002-2003. Elle souligne, entre autres, les négociations sur la propriété intellectuelle et sur le programme d'accès à l'égalité ainsi que les travaux du groupe de travail sur les primes individuelles. En outre, elle informe les membres présents du suivi du dossier fisc et année d'étude et de recherche.

10. Information de la présidente et questions des membres

◆ Mise en place d'un comité de transition

Après la signature de la convention collective, un comité de transition a été mis en place. Ce comité a fonctionné jusqu'au 1^{er} juin 2002. Il a permis de faire la transition entre l'ancienne et la nouvelle convention collective. Plusieurs lettres d'entente ont été signées suite aux travaux de ce comité. Ces lettres sont disponibles sur le site Internet du SPUL.

◆ Lettres d'entente

Au cours de l'automne 2002, d'autres lettres d'entente ont été signées, notamment en ce qui concerne la gestion des assurances collectives, la propriété intellectuelle et les modalités de fonctionnement du Comité de révision de la charge de travail. Ces lettres d'entente ont fait l'objet d'information dans les *SPULTINs* et se retrouvent sur le site Internet du SPUL. Elles ont été déposées au Conseil syndical du 11 octobre 2002.

Également, deux lettres d'entente sur les primes ont été signées. La première précise les critères d'attribution des primes individuelles. La deuxième prévoit, en contrepartie de l'augmentation du plafond des primes pour l'année 2002-2003, une modification de l'article 3.5.04 (3^e alinéa) permettant de hausser le montant versé au fonds de soutien aux activités académiques dans une proportion plus élevée que celle déjà prévue. Enfin, un nouvel article prévoit le versement d'un montant forfaitaire à tous les professeurs et professeures si le total des primes individuelles versées excède le plafond convenu entre les parties.

◆ Fédération québécoise des professeurs et professeures d'université

Afin de bonifier les actions de la FQPPU, la présidente du SPUL, E. Déom, indique que des démarches sont faites auprès de la fédération.

◆ Plancher d'emploi

Les données fournies au SPUL indiquent que l'Employeur a respecté le plancher d'emploi au 15 mars 2002. La prochaine vérification du plancher d'emploi se fera au 15 mars 2003.

◆ Comité sur les communications

E. Déom mentionne la création du Comité sur les communications. Les membres de ce comité sont : Alain Faucher (faculté de théologie et de sciences religieuses), représentant du Comité exécutif, Christiane Kègle (littératures), Alain Lavigne (information et communication) et Diane Parent (économie agroalimentaire et consommation), présidente.

◆ Regroupement des associations et syndicats de l'Université Laval (RASUL)

E. Déom mentionne que le RASUL est toujours actif et que le SPUL participe aux différents travaux de ce regroupement.

◆ Propriété intellectuelle

E. Déom mentionne que les négociations sur la propriété intellectuelle ont débuté. Il y a eu à ce jour deux rencontres. Également, un comité d'appui et de stratégie, composé de membres du SPUL et des syndicats que le SPUL représente à la table de négociation, a été formé.

◆ Programme d'accès à l'égalité

En raison de la nouvelle loi sur l'égalité en emploi dans les organismes publics, mise en vigueur en avril 2001, les travaux du Comité sur le programme d'accès à l'égalité seront plus longs. C'est le comité paritaire qui a entrepris les négociations.

◆ Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL

Le Comité sur les statuts et l'organisation du SPUL devrait terminer ses travaux d'ici Noël. Il y a possibilité de convoquer une Assemblée générale spéciale pour adopter les modifications aux Statuts au printemps 2003.

◆ Fisc et année d'étude et de recherche

L'audition prévue le mercredi 23 octobre 2002 en Cour d'appel fédérale a été reportée suite à une demande de l'Employeur et en accord avec le SPUL. Nous sommes en attente d'une nouvelle date d'audition. Nous avons également débuté un travail conjoint avec l'Employeur pour trouver une solution mutuelle satisfaisante pour les professeures et professeurs aux prises avec des avis de cotisation du fisc concernant les sommes d'argent reçues en lien avec leur année d'étude et de recherche.

◆ Comité sur la santé psychologique

E. Déom mentionne que le SPUL s'est retiré temporairement de ce comité en attendant de recevoir le rapport final de la phase 1 de Jean-Pierre Brun ainsi qu'une copie de la demande de subvention concernant la deuxième phase des travaux de ce comité pour laquelle on demande la participation du SPUL .

◆ Augmentation des échelles salariales

E. Déom rappelle aux professeures et professeurs qu'il y aura une augmentation des échelles salariales de 2,5 % au 1^{er} décembre 2002 et de 2 % au 1^{er} juin 2003. E. Déom répond aux différentes questions des membres.

11. Divers

Rien.

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Lagacé – De la Garde

L'assemblée est levée à 12 h 15.

Sylvie Tétreault,
secrétaire du SPUL

Lu et approuvé par : Esther Déom
Le 6 novembre 2003